

SYNTHÈSE DES ENTREVUES

Titre : Auditions mobiles

Date : 16 janvier 2025

Lieu : Campement à l'angle de la rue Saint-Rémi et de la rue Cazalais - Montréal

Étaient présents : Deux membres de la commission

Dans le cadre de la consultation publique sur « Itinérance et Cohabitation sociale à Montréal », l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série d'auditions mobiles dans différentes ressources et/ou campements.

L'objectif de ces auditions mobiles était d'aller à la rencontre des personnes en situation d'itinérance qui, en raison de leur réalité sociale, ne sont pas en mesure de se présenter devant la commission dans un cadre formel. En se déplaçant dans leurs milieux de vie – refuges, ressources communautaires, campements, l'Office de consultation publique de Montréal a choisi de renverser la logique habituelle de consultation, en s'adaptant aux personnes concernées plutôt que de leur imposer les cadres institutionnels traditionnels.

Cette approche vise à écouter directement les personnes en situation d'itinérance, sans parler en leur nom, afin de rester au plus près de ce qu'elles vivent et des réalités concrètes qu'elles affrontent au quotidien. Elle permet de reconnaître et de valoriser leur parole comme un savoir légitime, essentiel à la construction de politiques publiques plus justes et adaptées. Ces entretiens ont ainsi permis :

- D'aller à la rencontre des personnes qui ne sont pas dans un contexte favorable pour discuter de leur expérience,
- De recueillir directement la parole des personnes en situation d'itinérance,
- D'écouter leurs préoccupations,
- D'entendre leurs propositions.

Le 16 janvier 2025, deux des commissaires de la commission ont visité le campement situé à l'intersection des rues Saint-Rémi et Cazalais, à Montréal. Ils y ont échangé avec 4 personnes vivant sur place, soit 2 hommes et 2 femmes.

À travers ces échanges émergent des récits qui dévoilent les réalités quotidiennes de la vie dans un campement, les failles des dispositifs d'accompagnement, ainsi que les formes de violence sociale et institutionnelle subies. Ces témoignages offrent aussi une réflexion lucide sur les politiques publiques et formulent des pistes concrètes pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance.

Voici les thèmes abordés, illustrés par les propos des personnes rencontrées.

LES THÈMES ABORDÉS

■ Perte de logement et facteurs d'entrée dans l'itinérance

Les récits recueillis révèlent que l'entrée dans l'itinérance résulte souvent d'une combinaison de facteurs structurels (logements inabordables, absence de soutien) et de circonstances personnelles (dépendances, ruptures familiales, violences).

L'un des témoignages évoque une chute rapide dans la précarité à la suite d'une relation toxique ayant mené à une consommation de drogues, entraînant la perte d'un emploi de gestion et du logement. Une autre personne raconte avoir fui un environnement familial violent à l'âge de 13 ans, amorçant ainsi un parcours instable entre hébergements temporaires, campements et relations de dépendance affective.

Une autre personne quant à elle relate qu'une infection l'a empêché de travailler, et qu'il lui a été impossible de retrouver un logement en raison de la hausse des loyers.

« J'étais gérante de magasin en plus. [...] Ça a comme pris ma vie. » « J'ai quitté la maison à 13 ans [...] j'ai eu un appartement un an. Une fois. » « Le loyer a augmenté, tout a augmenté. Mais le bien-être social, lui, non. »

Enjeux

- Manque de logements abordables ;
- Absence de soutien social ou familial en cas de rupture ;
- Impact des dépendances sur la stabilité résidentielle et professionnelle.

Propositions

- Développer des programmes de prévention des expulsions ;
- Offrir un accompagnement rapide en cas de perte d'emploi ou de crise personnelle ;
- Mettre en place des logements transitoires avec soutien psychosocial.

■ Obstacles administratifs et accès aux droits

L'accès aux droits sociaux est freiné par la complexité des démarches administratives. Les personnes rencontrées évoquent la difficulté à conserver ou obtenir une carte d'assurance maladie, à compléter les dossiers requis pour l'aide sociale, ou encore à fournir une adresse pour recevoir des documents.

Les déplacements entre les différents services sont éprouvants et décourageants, et les conditions requises sont souvent incompatibles avec la réalité de la rue.

« J'ai perdu ma carte d'assurance maladie. [...] Il y a beaucoup de paperasse, j'ai été découragée. » « Toutes les étapes [...] c'est encore tellement éloigné. [...] Pour une carte, c'est comme une quête épique. »

Enjeux

- Complexité des démarches administratives ;
- Multiplicité des lieux à visiter ;
- Découragement face aux refus répétés.

Propositions

- Simplifier les procédures administratives pour les personnes en situation d'itinérance ;
- Regrouper les services dans un même lieu ;
- Former les agents à l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance.

▪ Refus des refuges et besoin d'autonomie

Les refuges traditionnels sont généralement rejetés. Ils sont perçus comme dangereux, infantilisants, surchargés ou inadaptés aux besoins des femmes, des couples, ou des personnes ayant des animaux. Les personnes interrogées préfèrent rester à l'extérieur malgré les conditions difficiles, car elles y trouvent un plus grand contrôle sur leur environnement, leur intimité et leur sécurité.

« Il y a énormément de règles. J'aime autant mieux essayer de me débrouiller toute seule. » « C'était traumatisant. [...] Le gars se masturbait toute la nuit. » « Je suis une fille... Je trouve toujours que les ressources, c'est plus adapté pour les gars. »

Enjeux

- Refuges perçus comme dangereux ou inadaptés ;
- Manque de places sécuritaires pour les femmes ou les couples ;
- Incompatibilité avec la possession d'animaux ou le besoin d'autonomie.

Propositions

- Créer des refuges adaptés aux besoins spécifiques (couples, femmes, animaux) ;
- Offrir des alternatives plus souples, comme des cabanes individuelles ;
- Intégrer les personnes concernées dans la gestion et l'organisation des lieux.

▪ **Insécurité et vulnérabilité des femmes**

Les femmes en situation d'itinérance subissent des formes spécifiques de violence et d'insécurité, notamment sexuelles.

Plusieurs témoignages font état d'agressions ou de situations dans lesquelles elles se voient contraintes d'accepter des échanges affectifs ou sexuels pour obtenir un abri.

Le manque de ressources sécurisées, mixtes et accessibles, renforce leur vulnérabilité au quotidien.

« Tu vas te faire réveiller par quelqu'un qui est sur toi. [...] Si t'es chanceuse, ça va être juste ça. » « Après ça, tu te sens juste comme de la merde. [...] Tu n'as plus d'estime de toi-même. »

Enjeux

- Risques accrus de violences sexuelles et physiques ;
- Absence d'espaces sécuritaires pour les femmes ;
- Isolement et manque de reconnaissance des vécus spécifiques.

Propositions

- Développer des hébergements sécuritaires spécifiquement pour les femmes ;
- Former les intervenants à la prise en charge des violences faites aux femmes ;
- Créer des lieux d'écoute confidentiels et accessibles.

▪ **Discontinuité des services et isolement logistique**

Les services de première nécessité (nourriture, hygiène, démarches administratives) sont dispersés à travers la ville et mal coordonnés. Ce morcellement oblige les personnes en situation d'itinérance à effectuer de nombreux déplacements quotidiens, souvent longs et fatigants, ce qui entraîne une perte d'énergie et de temps considérable. Les personnes interrogées soulignent la nécessité de centraliser les services et de favoriser une meilleure communication entre les organismes intervenants.

*« La douche à Dopamine, puis aller à l'aréna pour manger... c'est tout super loin. »
« Même les intervenants ne savent pas où nous référer. »*

Enjeux

- Éparpillement géographique des ressources ;
- Inadéquation entre les horaires ou modalités d'accueil et les réalités de la rue ;
- Méconnaissance des points de service par les intervenants eux-mêmes.

Propositions

- Regrouper les services essentiels dans un même lieu ;
- Adapter les horaires et les modalités d'accueil aux contraintes de la rue ;
- Créer un guichet unique mobile pour les personnes en situation d'itinérance.

- **Rejet des campements et rapports conflictuels avec les voisins**

Les campements sont généralement mal tolérés dans l'espace public. Les interactions avec les riverains sont souvent marquées par la méfiance ou l'incompréhension, et les opérations de démantèlement – parfois menées avec des bulldozers ou accompagnées par les forces de l'ordre – sont vécues comme violentes et profondément traumatisantes. Les personnes concernées expriment un besoin de reconnaissance de leur présence et de leurs droits fondamentaux, même dans des conditions de grande précarité.

« On essaie d'être polis pour qu'ils nous acceptent. » « Tu fais juste tout enlever encore plus à une personne qui n'a rien. » « Des petites cabanes... même si on avait le droit de se bâtir quelque chose... ça aiderait énormément. » « Il faut centraliser les services essentiels. [...] Que les ressources se parlent. » « Ça change tout... Jamais que ça importe. Jamais que ça a une incidence sur nos vies. »

Enjeux

- Stigmatisation sociale des campements ;
- Répression institutionnelle (expulsions, destructions) ;
- Absence de dialogue structuré avec les riverains ;
- Absence d'infrastructures de base (toilettes, électricité, abris chauffés) dans les campements ;
- Manque d'accompagnement personnalisé et d'écoute ;
- Non-reconnaissance des personnes en situation d'itinérance comme citoyennes à part entière ;
- Exclusion des personnes concernées des décisions qui les affectent ;
- Manque d'infrastructures de base dans les campements ;
- Absence de reconnaissance du droit de cité ;
- Non-participation des personnes concernées aux décisions.

Propositions

- Reconnaître des zones de campement tolérées et sécurisées, où les personnes peuvent s'installer sans crainte d'expulsion ;
- Mettre fin aux interventions destructrices (ex. : démantèlements) lorsqu'aucune solution de relogement n'est proposée ;
- Installer des infrastructures de base dans les campements, notamment des toilettes portatives, des bornes de recharge et l'accès à l'électricité ;
- Mettre en place des cabanes chauffées ou des unités d'habitation légères et autoconstruites, adaptées aux besoins des personnes ;
- Offrir un accompagnement individualisé assuré par des intervenants de proximité ;
- Créer une médiation structurée entre les occupant(e)s des campements et le voisinage pour apaiser les tensions ;
- Associer les personnes en situation d'itinérance aux consultations publiques et aux décisions qui les concernent directement.